



BULLETIN D'ENGAGEMENT

CHRONO 46 Robert SERRES

20^{ème} Edition ! à Puy l'Evêque 46700 (Lot)

Samedi 7 octobre 2023

la Gentlemen devient la Chrono
46 Robert SERRES....



Retrait dossards 13h30
Premier départ 14h30

Ancienne gare S.N.C.F
2 tours de 11kms 200

Bien **préciser la date de naissance** des 2 coureurs (obligatoire) pour calcul du temps compensé s'il y a lieu.

Nom Jour Mois Année

Prénom

Club ou ville

Nom jour Mois Année

Prénom

IMPORTANT⇒ Club ou ville

New ! Chronos assurés par transpondeurs !

Société STS (Systèmes et
Techniques du Sport)

Engagement **12€** par concurrent
jusqu'au jeudi 5/10.

14 € le jour de la course.

Toutes les équipes seront récompensées.

A envoyer, soit :

Par mail : michele.deltreuil@orange.fr ou
jeanjacques.simonneau@orange.fr
(Paiement au retrait des dossards)

Par courrier :

Michèle DELTREUIL 15 rue Plaisance
47500 MONSEMPRON-LIBOS
(Paiement à joindre au courrier)

Pour infos : 06 45 99 82 48 ou 06 45 85 11 59

Engagement sur place à éviter si possible.

A éviter également, changement de coéquipier en dernière minute
ou prévenir 24 h avant par mails.



RÈGLEMENT

Un contre-la-montre en duo à la formule originale, sur une distance de 22 kms (2 tours de circuit de 11km200).

- ⇒ Une épreuve de cyclisme sur route qui se veut conviviale avant tout.
- ⇒ Ouverte aux licenciés FFC et autres fédérations ainsi qu'aux non licenciés (avec autorisation médicale pour non licenciés de non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition)
- ⇒ Lors de l'inscription, tout participant reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement, en accepte les clauses dans leur intégralité et accepte les risques normaux et fréquents liés à la pratique du vélo, tels que les chutes individuelles ou collectives.
- ⇒ Par équipe de deux, masculin, féminin, mixte, jeune, moins jeune...
- ⇒ Pour des raisons pratiques d'enregistrement et de constitution de liste de départ, il est impératif de **s'inscrire avant le jeudi 5/10**, soit par courrier, mail ou téléphone. L'inscription le jour de la course, bien que déconseillée, restera possible mais à un tarif majoré (14 €/concurrent au lieu de 12€).
- ⇒ Dès le franchissement de la ligne d'arrivée, Restitution des transpondeurs et dossards obligatoire en fin de course sous peine de 80 € de pénalité par puce...
- ⇒ Des signaleurs assureront la sécurité aux carrefours principaux mais toutes les équipes sont tenues de respecter le code de la route, circulation à droite de la chaussée (course non fermée à la circulation, des véhicules peuvent se trouver dans le sens de la course).
- ⇒ Jeunes participants autorisés à partir de 12 ans, ou plus jeune si accompagné d'un parent ou adulte responsable.
- ⇒ Les équipes concourant avec un très jeune équipier auront la possibilité de ne faire qu'un seul tour, mais ne seront pas classées.
- ⇒ Temps compensé pour les équipes comprenant un(e) participant(e), de plus de 50 ans (2 secondes par mois d'âge, dépassant 50 ans). Pour les équipes composées de 2 participants(es) de plus de 50 ans, pas de cumul d'âge, seul l'âge du participant le plus âgé est retenu. (condition remplie pour ceux nés avant le 7 octobre 1973)
- ⇒ Normalement le départ est donné à 14h30, avec un départ toutes les deux minutes...
- ⇒ C'est le temps du 2ème participant(e), au passage de la ligne d'arrivée, qui est retenu.
- ⇒ Classement au Scratch, au temps compensé, mixte, féminin...
- ⇒ Les organisateurs (Puy l'Evêque Cyclisme) se réservent le droit de modifier tout point de ce règlement si des conditions indépendantes de leur volonté les y obligeaient.
- ⇒ Les récompenses se feront à la salle des fêtes de Puy l'Evêque, vers 17h30.